

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

Comité syndical Délibération de la séance du jeudi 13 octobre 2022

Membres du comité syndical				Délibération n° 2241
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Convention de partenariat entre l'ENM et la Fougeraie Médipôle
9	7	2	2	Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : Convention ENM – La Fougeraie Médipôle Hôpital Mutualiste

Président : Monsieur Stéphane Frioux

Présent(e)s : Monsieur Stéphane Frioux, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon
Monsieur Gaëtan Constant, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne
Madame Caroline Lagarde, Conseillère Métropole de Lyon
Madame Corinne Subai, Conseillère Métropole de Lyon

Pouvoirs : Monsieur Cédric Van Styvendaël, Maire, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Frioux
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon, à Monsieur Dalby

Excusé(e)s : Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon
Monsieur Cédric Van Styvendaël, Maire, Ville de Villeurbanne

Transmission à la Préfecture le 18 octobre 2022

Délibération n°2241 – Convention de Partenariat artistique entre l'ENM de Villeurbanne et La Fougeraie Médipôle Hôpital Mutualiste

Mesdames, Messieurs,

Dans la continuité du partenariat conclu avec la Fougeraie Médipôle Hôpital Mutualiste en 2021-2022, le partenariat pour l'année scolaire 2022-2023 s'étend à différents groupes d'enfants afin de leur permettre une pratique musicale durant leur hospitalisation.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'autoriser le Président du SMG de l'ENM à signer la convention présentée en annexe ayant pour objectif de déterminer les modalités d'exercice de ce partenariat.

Annexe : Projet de Convention ENM / La Fougeraie Médipôle Hôpital Mutualiste

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent par la présente délibération la convention de partenariat artistique entre l'ENM et la Fougeraie Médipôle Hôpital Mutualiste.

Syndicat Mixte de Gestion
de l'Ecole Nationale de Musique
de Villeurbanne
46, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 68 98 27

Stéphane FRIOUX
Président du Syndicat Mixte de Gestion
Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne

CONVENTION

De partenariat

Entre les soussignés :

Le Syndicat mixte de gestion de l'École Nationale de Musique de Danse et d'Art Dramatique de Villeurbanne (ENMDAD)

46, Cours de la République - 69100 Villeurbanne

Représenté par son Président, Monsieur Stéphane Frioux

Ci-après désigné « l'ENMDAD »,

D'une part. Et,

Le SSR pédiatrique La Fougeraie-Médipôle Hôpital Mutualiste

159 rue Léon Blum 69 100 Villeurbanne

Représentée par Mme MANCILLA directrice

Ci-après désigné par le terme : « La Fougeraie »

D'autre part.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

L'action faisant l'objet de la présente convention a pour but

1/ de permettre à Léa Caillot hospitalisée sur l'établissement et élève inscrite à l'ENM de poursuivre un lien et une pratique musicale pendant son hospitalisation.

2/ de mettre en place des ateliers avec un groupe d'enfant hospitalisé dans le service ...

Il est ainsi constitué des ateliers pour lesquels la Ville de Villeurbanne, sous le pilotage du Service Education, met à disposition les locaux scolaires des trois écoles Villeurbannaises visées dans la présente convention.

Article 2 : Obligations des deux parties

L'ENMDAD s'engage à mettre en place des ateliers hebdomadaires de pratique, d'accompagnement par l'écoute et l'utilisation d'applications numériques sur ordinateur ou tablettes (dans le but par exemple de créer des interactions grâce aux yeux pour créer des systèmes de boucles musicales)

L'ENMDAD met à disposition deux enseignants et intervenants, Clémentine Gasnier et Rémi Geoffroy.

Les interventions se dérouleront à partir du 6 octobre jusqu'à la fin du mois de juin..

Le jeudi matin de 10H à 12H pour Clémentine Gasnier et Rémi Geoffroy

-Intervention auprès de Léa Caillot

-Interventions auprès des autres enfants du service en individuel ou petits groupes ;

Dans le courant de l'année scolaire des grands élèves majeurs de l'ENM pourront occasionnellement intervenir auprès des enfants en présence de Rémi Geoffroy leur enseignant.

L'ENMDAD conserve la responsabilité des personnes agissant en son nom et de celles qu'elle a sous sa garde notamment aux vus des dommages que pourraient subir ou causer ses enseignants et intervenants.

Article 3 : Clause de confidentialité :

Dans le cadre de leurs interventions dans les services et auprès de Léa Caillot, les enseignants sont soumis au secret professionnel. Dans le souci du respect de l'individu, les informations à caractère personnel concernant l'identité de l'usager, sa pathologie, ses problématiques familiales et personnelles, sont accompagnement ne doivent en aucun cas être divulguées.

Article 3 : Assurance

L'ENMDAD déclare avoir souscrit avant le commencement des interventions les assurances nécessaires à la couverture de leurs obligations et en particulier une assurance Responsabilité Civile pour les dommages que chacune des parties pourraient causer du fait des personnes agissant pour leur compte et de celles sous sa garde.

La Fougeraie déclare avoir souscrit avant le commencement des interventions les assurances nécessaires à la couverture de leurs obligations et en particulier une assurance risque bâtiment pour les locaux utilisés.

Article 4 : Durée

La présente convention est valide pour l'année scolaire 2022-2023, selon les durées des ateliers référencées à l'article 2.

Article 5 : Dénonciation

La présente convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception, sans délai de préavis.

Fait à Villeurbanne, en deux exemplaires originaux, le

**Pour le Syndicat Mixte de Gestion
de l'École Nationale de Musique, de Danse et
Art Dramatique de Villeurbanne**

Pour la Fougeraie

Le Président,

Syndicat Mixte de Gestion
de l'École Nationale de Musique
de Villeurbanne
20, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 68 98 27

Stéphane Frioux

La directrice

Médipôle Hôpital Mutualiste
158 rue Léon Blum
69616 VILLEURBANNE Cedex
Tél. : 04 87 65 00 00
FINESS 69 004 113 2

Madame Mancilla